

Lors de la séance du conseil municipal du 4 juin dernier, madame la conseillère Pascale Pinette s'est exprimé sur le sujet des éoliennes. À la séance suivante, le 2 juillet, un citoyen a demandé, lors de la période de questions, si le conseil est d'accord avec les propos de madame Pinette.

Ces propos reflètent l'opinion de Madame Pinette uniquement. Il s'agissait de son opinion personnelle et tous les membres du conseil a droit à son opinion.

Aucune décision n'a été prise dans le dossier des éoliennes.

De plus, il faut préciser que Madame Pinette a choisi d'elle-même de s'exclure des caucus, communément appeler plénières.

Le conseil est actuellement d'avis qu'il est trop tôt pour prendre une décision dans ce dossier.

Par ailleurs, certains élus ont démissionné au cours de la dernière année. Ils sont partis de façon volontaire selon des raisons qui leurs sont propres.

Tous les élus sans exception se sont présentés en tant que candidats indépendants et chacun siégeant à la table a droit à ses opinions.

Le maire n'a jamais exercé son droit de veto en près de 11 ans.

Chacun des membres du conseil respecte ses collègues passés, présents et futurs. Les conseillers écoutent et analysent les propositions de chacun avec sérieux.

En démocratie, les propositions doivent obtenir la majorité pour être retenue.

Les conseillers respectent l'issue du vote et les élus dont les idées ne sont pas retenues ont le droit de revenir avec une nouvelle proposition qui sera entendue. Le conseil a le droit de renverser sa décision avec les nouveaux éléments.

Lors de la séance du conseil municipal du 4 juin dernier, madame la conseillère Pascale Pinette s'est exprimé sur le sujet des éoliennes. À la séance suivante, le 2 juillet, un citoyen a demandé, lors de la période de questions, si le conseil est d'accord avec les propos de madame Pinette.

Ces propos reflètent l'opinion de Madame Pinette uniquement. Il s'agissait de son opinion personnelle qui n'inclut qu'elle.

Aucune décision n'a été prise dans le dossier des éoliennes. Bien que chacun ait droit à son opinion, les propos tenus par la conseillère Pascale Pinette n'expriment en rien les opinions des autres membres du conseil.

Le conseil n'adhère aucunement aux propos de Mme Pascale Pinette concernant ce dossier. De plus, il faut préciser que cette dernière a choisi d'elle-même de s'exclure des caucus, communément appeler plénières.

Le conseil est actuellement d'avis qu'il est trop tôt pour prendre une décision dans ce dossier.

Aussi, concernant les démissions de certains élus au cours de l'année, le conseil souhaite s'adresser à ses citoyens après plusieurs mois de silence.

Tous les élus sans exception se sont présentés en tant que candidats indépendants et chacun siégeant à la table a droit à ses opinions.

Le maire n'a jamais exercé son droit de veto en près de 11 ans.

Chacun des membres du conseil respecte ses collègues passés, présents et futurs. Les conseillers écoutent et analysent les propositions de chacun avec sérieux.

En démocratie, les propositions doivent obtenir la majorité pour être retenue.

Les conseillers respectent l'issue du vote et les élus dont les idées ne sont pas retenues ont le droit de revenir avec une nouvelle proposition qui sera entendue. Le conseil a le droit de renverser sa décision avec les nouveaux éléments.

Verbatim des commentaires de Pascale Pinette, le 4 juin 2024.

O.K., je vais prendre la parole :

Par rapport aux besoins d'énergie au niveau national je pense ça fait partie de la discussion qu'on pourrait avoir collectivement parce qu'effectivement il y a une grosse problématique, il y a un plan de développement économique qui est en place au niveau national, on a un gouvernement qui prépare des choses qui, pourrait mettre notre « nation » en danger selon moi, ça va prendre beaucoup de temps expliquer toute ça, c'est un plan économique avec des plans de, d'industries de minières, sur des territoires, qui en fait il y a des traités avec les Premières Nations, ça créerait une guerre avec les Premières Nations ces, ces différents plans là, ben y a des ports, il y a des autoroutes de planifier dans ces plans-là, et c'est à partir de ces plans-là qu'Hydro Québec a créé ses besoins d'énergie, sur lesquelles ils justifient la création d'un nouveau projet éolien que c'est quelque chose qui est tout est entremêlé puis je pense ça je peux pas on peut pas parler de ça selon moi c'est pas quelque chose qui peut se régler dans un conseil municipal c'est pour ça que, bref, effectivement, de collectivement s'informer et jaser de de tout ça pour pas avaler le poison de ce que notre gouvernement est en train de nous donner, puis aussi avec les avec tout ce qui s'en vient dans les prochaines années par rapport aux conséquences des changements climatiques on a on a des maraîchers qui ont perdu les récoltes de l'année dernière c'est important de garder, de conserver nos terres agricoles pour pouvoir se nourrir dans les conditions dans lesquelles on va devoir survivre dans les 20 prochaines années. Alors voilà et c'est pas c'est compliqué c'est complexe c'est beaucoup de choses à regarder, beaucoup de documents, je pense que c'est difficile pour moi de dire qu'il y a un projet d'éolien dans la région est justifiée si on a pas toutes ces informations là et surtout qu'ils choisissent nos champs parce que c'est facile c'est moins cher d'installer des éoliennes là ,alors que si on regarde la map des potentiels éoliens au Québec c'est pas du tout un bon endroit on est on est en train de on est en train de souffrir le capitalisme on est en train de souffrir des entreprises qui ont des, des objectifs financiers, au profit, oh en mettant en fait, je pense notre collectivité en danger voilà.